



Se taire

parce que l'État français n'entend pas les voix qui demandent **le respect du droit d'asile** tel qu'il est défini par la convention de Genève de 1951.

Le mouvement des cercles de silence a été lancé en 2007 pour protester contre l'enfermement systématique des sans papiers dans les Centres de Rétention Administrative (comme celui de Cornebarrieu à proximité de Toulouse) .

L'enfermement systématique et l'expulsion des étrangers en situation irrégulière nous apparaissent comme une banalisation de graves atteintes à la dignité humaine.

Nous appelons tous ceux et celles qui le souhaitent à nous rejoindre, de façon non violente et silencieuse pour:

- **dénoncer ces conditions de rétention carcérale**
- **dénoncer le recours à la violence lors des arrestations dont en particulier les séparations des parents et des enfants et des couples franco-étrangers.**

informations complémentaires :

www.cercladesilence.fr

www.lacimade.org

(association habilitée à assister les demandeurs d'asile à Cornebarrieu)

**Cercle de silence sur le marché de Lavour,
de 10h à 11h, le 1^{er} samedi de chaque mois**

contact : André Dumoulin (06 56 70 81 55)

cds.lavour@gmail.com

Février
2020

LE DÉFENSEUR DES DROITS ALERTE SUR LA POLITIQUE MIGRATOIRE

Jacques Toubon, *Défenseur des droits*, dit :

« L'immigration est le domaine par excellence où les opinions publiques, et donc les gouvernements, sont guidées par les peurs et les pensées simplistes. On craint l'envahissement, le terrorisme, et on croit qu'on peut arrêter les entrées en fermant les frontières. S'ensuit une politique qui restreint les voies d'entrées légales, ne parvient pas à expulser et conduit un grand nombre de personnes à vivre clandestinement, sans droits, dans des campements de fortune.

Il faut remettre du rationnel dans le débat. En rappelant, par exemple, que le solde migratoire est stable depuis des années. Ou en gardant à l'esprit que la plupart des attentats ont été commis par des personnes de nationalité française. Il faut se rendre à l'évidence : construire des murs n'empêche pas de passer.

Pour des raisons qui tiennent à la géopolitique, à la démographie, au sous-développement ou aux catastrophes naturelles, **l'humanité est en mouvement !** Face à cette réalité, il convient de passer d'une politique de suspicion et de répression, à une politique migratoire qui tiennent compte des réalités. Il ne s'agit pas de contester aux États le pouvoir souverain d'édicter des règles d'entrée et de séjour, mais d'ouvrir des voies d'immigration légales pour les réfugiés politiques ainsi que pour les migrants dits économiques.

Les 450 millions d'Européens sont capables d'accueillir chaque année quelques centaines de milliers de personnes dans le respect de notre héritage historique, des droits fondamentaux et de la dignité humaine. » (la Croix, 27 déc 2019)